

L'ÉCHO DILON



VOLUME 15 NUMÉRO 1

Janvier 2025

Prochaine
parution en
février 2025

Piste de ski de fond ouverte

profitez des magnifiques conditions !

La piste de ski de fond est maintenant accessible et les conditions sont idéales pour une sortie en nature. Vous pouvez accéder à la piste par la rue des Buissons. Une chaîne est installée à l'entrée, mais elle ne constitue pas un obstacle pour les skieurs. Elle est simplement mise en place pour prévenir les promenades en motoneige et préserver la qualité de la piste.



Nous vous invitons à profiter de cette belle opportunité pour vous adonner au ski de fond dans un cadre paisible et bien entretenu.

Bon ski !

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:

Mélissa Chrétien
Dominique Giguère

Collaboratrice:

Nathalie Boily

Municipalité de Saint-
Odilon-de-Cranbourne
111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

www.saint-odilon.qc.ca

Votre Municipalité



Suivi des séances du conseil municipal

Nous vous présentons un bref résumé des points discutés lors des dernières séances du conseil municipal. Pour plus de détails et pour consulter les décisions précises prises lors de ces séances, vous pouvez accéder aux procès-verbaux complets sur notre site internet. Nous vous invitons à rester informés des développements municipaux qui touchent notre quotidien et à participer activement à la vie de notre communauté.

Séance du 13 janvier 2025

Le 13 janvier 2025, le conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne s'est réuni pour une séance ordinaire sous la présidence du maire Patrice Mathieu, en présence des conseillers municipaux et de la directrice générale, Mme Dominique Giguère. Parmi les principaux points abordés, le conseil a adopté plusieurs règlements importants, notamment ceux établissant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2025, ainsi que des modifications au règlement de zonage, au plan d'urbanisme et au règlement concernant les nuisances et la salubrité.

Sur le plan administratif, le conseil a procédé à la nomination de M. Michel Pigeon en tant que maire suppléant pour un mandat d'un an et a confirmé l'embauche de Mme Catherine Picard comme adjointe administrative, dont l'entrée en fonction est prévue pour le 27 janvier. Justin Carbonneau, un étudiant, a également été recruté pour occuper un poste de préposé au stade municipal.

Dans le domaine des travaux publics et de la sécurité, une étude préliminaire sera réalisée pour évaluer la canalisation d'un cours d'eau près d'un parc pour enfants. Le conseil a aussi approuvé des réparations pour la gratte OneWay du Freightliner. Le rapport d'intervention du service incendie pour le mois de décembre a été accepté.

En matière de loisirs et de culture, il a été annoncé que le système de glace artificielle au stade municipal sera fermé le 5 avril 2025 afin d'optimiser les coûts, tout en maintenant l'accès au stade selon l'état de la glace. Par ailleurs, des baux seront signés pour permettre la mise en place d'un projet pilote de service de garde éducatif dans le sous-sol de la sacristie de la Fabrique Sainte-Famille.

Enfin, le tableau des comités municipaux pour l'année 2025 a été présenté, détaillant les responsabilités des conseillers municipaux pour différents dossiers. La séance s'est conclue à 20h45, et la prochaine réunion est prévue selon le calendrier habituel, sauf avis contraire.

CALENDRIER CONSEIL 2025

Lors de la séance du 11 novembre dernier, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2025.

Ces séances débuteront à 20h et se tiendront aux dates suivantes :

13 janvier	10 février
10 mars	14 avril
12 mai	9 juin
7 juillet	11 août
8 septembre	1er octobre
10 novembre	8 décembre

Recyclage – Bacs bleus

Besoin d'un rappel pour bien utiliser votre bac bleu ?

Pour un recyclage efficace, chaque geste compte !

Consultez notre petit guide pour tout savoir sur la bonne utilisation du bac bleu : ce

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération ?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS ?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- × Pile
- × Seringue
- × Boyau d'aérosage
- × Chaise de jardin
- × Jouet
- × Casserole
- × Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC ?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



BACS BRUNS – MATIÈRES ORGANIQUES

En hiver, les matières organiques peuvent geler et coller aux parois ou au fond du bac brun, rendant le vidage plus difficile pour le camion de collecte. Voici quelques astuces pour prévenir ces désagréments.

Pour en savoir plus, visitez le site internet de la MRC Beauce-Centre : <https://www.mrcbeaucecentre.ca/.../matieresorganiques/>



EMPÊCHER LE GEL DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS SON BAC BRUN

- ▶ Congeler ses déchets avant de les mettre dans le bac.
- ▶ Éviter les liquides.
- ▶ Envelopper ses résidus dans du papier journal.
- ▶ Mettre un sac en papier dans son bac.
- ▶ Placer du papier ou du carton au fond du bac.
- ▶ Exposer le bac au soleil.
- ▶ Ranger son bac dans un endroit à l'abri de la neige.

Avis important : Déneigement

La municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne souhaite rappeler à tous les citoyens l'importance de respecter les règles concernant le déneigement des propriétés.

- 1 Gardez votre neige sur votre terrain :** Lors du déneigement, assurez-vous de conserver la neige sur votre propriété.
- 2 Ne traversez pas la rue avec la neige :** Pour des raisons de sécurité et de circulation, il est strictement interdit de déposer la neige de votre entrée ou terrain de l'autre côté de la rue.
- 3 Ne poussez pas la neige dans les chemins :** Cette pratique peut nuire aux opérations de déneigement municipal, réduire la visibilité et mettre en danger les automobilistes.



Ces règles permettent de maintenir nos routes sécuritaires pour tous et d'assurer un bon déroulement des opérations d'entretien hivernal.

Nous comptons sur votre collaboration pour un hiver agréable et sécuritaire à Saint-Odilon!

Merci de votre compréhension.

Le transport Adapté avec Accès Transport Beauce-Centre : C'est 100 % fonctionnel !

Bonne nouvelle ! Le service est en fonction depuis le 1 janvier 2025.

Vous pouvez effectuer vos réservations facilement :

Par téléphone : Appelez au 418-221-7967, du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h.

En ligne : Remplissez le formulaire de réservation sur la page Transport du site internet de la MRC : <https://www.mrcbeaucecentre.ca/transport/>

Rappels importants :

Soyez prêts 15 minutes avant l'heure prévue de départ pour faciliter la prise en charge.

Réservez votre transport au plus tard le jour ouvrable précédent avant 11 h.

Merci de votre collaboration et bon trajet avec Accès Transport Beauce-Centre!



Invitation spéciale aux agriculteurs et intervenants agricoles !



En collaboration avec le MAPAQ, l'UPA, Agriconseils, et la MRC Beauce-Centre nous vous invitons à un déjeuner-causerie :

Date : 23 janvier 2025 | Horaire : 9h30 à 13h30

Lieu : Hôtel Le Journal Resto-Bar, 269, route 276, Saint-Joseph-De-Beauce, QC

Thème : Préparer l'avenir de son entreprise

Une occasion unique pour discuter et échanger sur les stratégies et ressources pour développer et pérenniser votre entreprise agricole.

Coût :

- Gratuit pour les producteurs agricoles de la MRC Beauce-Centre
- 22 \$ (taxes incluses) pour les intervenants agricoles

Inscription obligatoire : <https://lepointdevente.com/billets/izm250123001>

Pour informations : communiquez avec Marie-Ève Leblanc

- Par téléphone : 418-774-9828 poste 218 (laissez un message pour un retour rapide)
- Par courriel : marie-eve.leblanc@mrcbeaucecentre.com

Réservez vite votre place pour cet événement enrichissant et convivial !

Tableau des honneurs

Concours décorations de Noël

Félicitations à Annie-Jade Gagnon et Audrey Giroux, nos gagnantes pour le concours de décorations de Noël!!!!



Félicitations à Mme Diane Maheux!

La municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne félicite Mme Diane Maheux pour sa remarquable participation au défi 28 jours "Vient prendre l'air" de Viactive. Son engagement et sa persévérance sont une inspiration pour tous. Bravo et merci de contribuer à la vitalité de notre communauté!

Félicitations et soyons fiers de ces belles réussites !

Activités sportives

Annonce

Heures de patinage et hockey libre

La municipalité de Saint-Odilon invite tous les citoyens à consulter sa page Facebook officielle pour connaître les horaires de patinage et de hockey libre au stade.

Restez informés des dernières mises à jour et profitez pleinement de nos installations!

Suivez-nous sur Facebook!



Club de marche à Saint-Odilon : Venez bouger avec nous!

La FADOQ de Saint-Odilon est heureuse de vous inviter à participer à son **club de marche**, ouvert à tous et gratuit!

Quand? Tous les jeudis après-midi

Heure? Départ à **13h30**

Lieu? Rendez-vous à la **salle municipale**

Après une belle marche en plein air, joignez-vous à nous pour un moment convivial autour d'un **café-jasette**. Une belle occasion de socialiser et de rester actif dans une ambiance chaleureuse!

Que vous soyez un habitué ou simplement curieux, tout le monde est bienvenu. Pas besoin de s'inscrire, venez simplement avec vos souliers de marche et votre bonne humeur!

Pour information :

Johanne Lessard – 581-215-8499

On vous attend nombreux!



APRÈS-MIDI DE CARTES (FADOQ)

Quand: Les mercredis après-midi

Heure: 13h30 à 16h00

Où: Dans la salle municipale Simon Roy

Nous sommes très heureux de vous annoncer que, cet hiver, l'École de danse MOVE sera de retour à St-Odilon pour y offrir des cours de danse enfantine, gymnastique et cheerleading !

La date limite d'inscription est le 17 janvier 2025. Passé la date limite, des frais de retard supplémentaires de 15\$ + taxes s'appliqueront à votre inscription

Le nombre de place est limité, alors ne tardez pas à inscrire votre enfant.

Voici le lien pour l'inscription et l'horaire des cours:

<https://ecolededansemove.com/secteur/secteur-beauce-centre/>

MOVE
Ecole de danse MOVE

ST-ODILON

Danse enfantine 3-5 ans
- Mardi 17h30-18h15

Gymnastique Niv 1-2
- Jeudi 18h00-19h00

Cheerleading 6-12 ans
- Jeudi 19h00-20h00

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT**

 **Date limite : 17 janvier 2025**
www.ecolededansemove.com

LES ACTIVITÉS SPORTIVES - HIVER 2025

GYMNASE ÉCOLE ARC-EN-CIEL

VOLLEY BALL

Lundi soir - 18h à 20h

PICKLEBALL

Mardi soir - 18h30 à 20h30

BADMINTON

Mercredi soir - 18h30 à 21h00

ACTIVITÉS OUVERTES À TOUS!



PAUL DARAÎCHE EN SPECTACLE À L'OTJ DE SAINT-ODILON

Ne manquez pas une soirée exceptionnelle avec Paul Daraïche, un géant de la musique country québécoise, qui présentera ses plus grands succès en personne!

Date : 17 juillet 2025

Heure : 20h00 à 22h00

Lieu : OTJ de Saint-Odilon, **Coût :** 51,14 \$



Les billets sont disponibles en ligne via Lepointdevente.com, agissant comme mandataire officiel pour cet événement organisé par l'OTJ de Saint-Odilon. Pour toute question, contactez l'organisateur à otj@saint-odilon.qc.ca.

Partagez l'événement avec vos proches et préparez-vous à vivre une soirée inoubliable!



**LA
TABLE DE
CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE BEAUCE** VOUS PRÉSENTE



ACEF - Appalaches Beauce Etchemins

L'ACEF – Appalaches Beauce Etchemins est un organisme à but non lucratif qui accompagne les citoyens à travers trois mandats distincts, soit :

- 1. La consultation budgétaire**
 - a. Solutions à l'endettement ;
 - b. Quête d'autonomie financière, d'équilibre budgétaire ;
 - c. Entente avec Hydro-Québec ;
 - d. Fonds d'entraide ;
 - e. Programme d'épargne incitative.

- 2. La défense collective et individuelle des droits**
 - a. Locataires ;
 - b. Assistés sociaux ;
 - c. Consommateurs.

- 3. La présentation d'ateliers d'éducation populaire auprès des adultes**
 - a. Défense des droits ;
 - b. Budget.

Nos services sont offerts de manière confidentielle et en toute neutralité. Retrouvez facilement l'un de nos points de service dans votre MRC : Appalaches, Beauce-Centre, Nouvelle-Beauce, Beauce-Sartigan et Etchemins.

Au sein de l'ACEF-ABE, vous serez toujours accueillis avec bienveillance, quel que soit vos enjeux. Notre mission première est de contribuer à votre épanouissement par la revendication de vos droits et la saine gestion de votre budget.

Nous joindre

Tél. : 418 338-4755

Info@acef-abe.org

Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site lastationcommunautaire.org

■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Monsieur Patrice Mathieu

■ Conseillers:

■ Mesdames: Audrey Pomerleau

■ Maryse Baillargeon

■ Messieurs Éric Morency

■ Michel Pigeon

■ Sylvain Carboneau

■ Vincent Poulin

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2025

13 janvier-10 février-10 mars-14 avril-12 mai-

9 juin-7 juillet-11 août- 8 septembre-

1 octobre-10 novembre- 8 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

A chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0
Tél: 418-464-4801
Télécopieur: 418-464-4800
Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale greffière-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

Bibliothèque Municipale

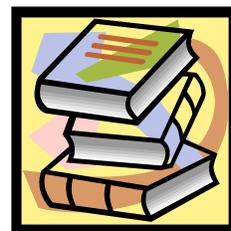
111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

MARDI: 13h00 à 16h00

JEUDI: 13h00 à 16h00 et 18h30 à 20h00

SAMEDI: 9h00 à 12h00



Heures d'ouvertures:

du lundi au jeudi de 8:00h à 12h00 et de 13h00 à 16:30h et

le vendredi De 8:00h à 12h00

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

loisir@saint-odilon.qc.ca